

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00962 Numéro SIREN : 451 677 355 Nom ou dénomination : VILDI PARTICIPATION

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 1072

Bilan

le - 1 AVR. 2019

Sous le n°

2019 01072

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/04/18
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés				2 899
Fonds commercial				6 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				635 008
Installations techniques, matériel et outillage				839 477
Autres immobilisations corporelles	4 500		4 500	664 282
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	13 287 875		13 287 875	3 548 333
Autres titres immobilisés	9 965		9 965	281 040
Autres immobilisations financières				27 850
ACTIF IMMOBILISE	13 302 340		13 302 340	6 004 889
STOCKS				
Matières premières et autres approv.				7 959
Marchandises				2 505 525
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	177 366		177 366	21 617
Fournisseurs débiteurs	528 970		528 970	276 129
Personnel				528
Etat, Impôts sur les bénéfices	232 265		232 265	248 687
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 820		89 820	105 263
Autres créances	4 096 116	1 488	4 094 628	1 081 589
DISPONIBILITES	2 183 220		2 183 220	233 430
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				113 289
ACTIF CIRCULANT	7 307 757	1 488	7 306 269	4 594 016
TOTAL ACTIF	20 610 097	1 488	20 608 609	10 598 905

Comptes annuels

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/04/18
PASSIF		
CAPITAL	502 976	502 976
PRIMES D'EMISSION	1 436 402	1 436 402
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	50 298	50 298
<i>Autres réserves</i>	673 016	865 317
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 428 044	310 675
PROVISIONS REGLEMENTEES		7 081
CAPITAUX PROPRES	4 090 737	3 172 749
PROVISIONS POUR RISQUES	90 912	90 912
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 912	90 912
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	15 270 630	3 898 347
<i>Emprunts</i>	15 270 630	2 573 661
<i>Découverts et concours bancaires</i>		1 324 686
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		47 545
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	2 884	114 325
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	317 909	2 529 159
DETTES FISCALES ET SOCIALES	231 427	627 161
<i>Personnel</i>		238 086
<i>Organismes sociaux</i>		167 722
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	43 074	42 464
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	188 353	178 889
DETTES SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	468 729	40 387
AUTRES DETTES	135 381	78 319
DETTES	16 426 960	7 335 244
TOTAL PASSIF	20 608 609	10 598 905

Compte de résultat

	du 01/05/18 au 30/09/18 5 mois	%	du 01/04/17 au 30/04/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	2 151 621,67	99,98	27 907 490,18	95,48	-25 755 868,51	-92,29
Production vendue	385,96	0,02	1 322 426,86	4,52	-1 322 040,90	-99,97
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 152 007,63	100,00	29 229 917,04	100,00	-27 077 909,41	-92,64
Subventions d'exploitation	5 700,00	0,26			5 700,00	
Autres produits	276 335,79	12,84	536 836,46	1,84	-260 500,67	-48,53
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 434 043,42	113,11	29 766 753,50	101,84	-27 332 710,08	-91,82
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	-289 756,72	-13,46	22 494 387,04	76,96	-22 784 143,76	-101,29
Variation de stock (m/ses)	2 505 525,15	116,43	-67 945,19	-0,23	2 573 470,34	NS
Achats de m.p & aut.approv.	309,00	0,01	39 690,71	0,14	-39 381,71	-99,22
Variation de stock (m.p.)	7 959,00	0,37	-315,36		8 274,36	NS
Autres achats & charges externes	524 413,05	24,37	3 317 567,23	11,35	-2 793 154,18	-84,19
Impôts, taxes et vers. assim.	111 427,85	5,18	458 782,32	1,57	-347 354,47	-75,71
Salaires et Traitements			2 173 650,08	7,44	-2 173 650,08	-100,00
Charges sociales	24 333,38	1,13	751 103,87	2,57	-726 770,49	-96,76
Amortissements et provisions	1 487,53	0,07	450 664,27	1,54	-449 176,74	-99,67
Autres charges	38 654,10	1,80	12 837,89	0,04	25 816,21	201,09
CHARGES D'EXPLOITATION	2 924 352,34	135,89	29 630 422,86	101,37	-26 706 070,52	-90,13
RESULTAT D'EXPLOITATION	-490 308,92	-22,78	136 330,64	0,47	-626 639,56	-459,65
Produits financiers	14 124,00	0,66	206 492,06	0,71	-192 368,06	-93,16
Charges financières	66 247,13	3,08	56 878,46	0,19	9 368,67	16,47
RESULTAT FINANCIER	-52 123,13	-2,42	149 613,60	0,51	-201 736,73	-134,84
Opérations en commun	882,79	0,04	-131 137,41	-0,45	132 020,20	-100,67
RESULTAT COURANT	-541 549,26	-25,16	154 806,83	0,53	-696 356,09	-449,82
Produits exceptionnels	7 935 880,99	368,77	85 179,90	0,29	7 850 701,09	NS
Charges exceptionnelles	5 967 937,32	277,32	95 370,70	0,33	5 872 566,62	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 967 943,67	91,45	-10 190,80	-0,03	1 978 134,47	NS
Participation des salariés			22 060,00	0,08	-22 060,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-1 650,00	-0,08	-188 119,00	-0,64	186 469,00	-99,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 428 044,41	66,36	310 675,03	1,06	1 117 369,38	359,66

Annexe

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice précédent a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 30/04/2018.

Le contrat de location gérance, entre la SAS VILDI PARTICIPATION et la SAS VILLEMUR DISTRIBUTION, a été résilié le 30/04/2018. A compter de cet exercice, la SAS VILDI PARTICIPATION exerce désormais une activité de holding.

Les conséquences comptables de ce changement d'activité impactent notamment les actifs immobilisés et les stocks qui ont été facturés à la SAS VILLEMUR DISTRIBUTION (dans le cadre de la résiliation de la location gérance).

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VILDI PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 20 608 609 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 428 044 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis de 1 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2017 totalise 111 185 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 0 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 32 299 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 000		6 000	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 808		45 808	
Immobilisations incorporelles	51 808		51 808	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	11 180		11 180	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	878 886		878 886	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 584 926		1 584 926	
- Installations générales, agencements aménagements divers	851 976		851 976	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	286 454		281 954	4 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 613 422		3 608 922	4 500
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 548 333	13 286 925	3 547 383	13 287 875
- Autres titres immobilisés	281 040		271 075	9 965
- Prêts et autres immobilisations financières	27 850		27 850	
Immobilisations financières	3 857 223	13 286 925	3 846 308	13 297 840
ACTIF IMMOBILISE	7 522 453	13 286 925	7 507 038	13 302 340

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>			13 286 925	13 286 925
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice			13 286 925	13 286 925
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	51 808	3 608 922	3 846 308	7 507 038
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	51 808	3 608 922	3 846 308	7 507 038

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CLAYRAC 31340 VILLEMUR SUR TARN	1 000	-127 213	99,80	-25 722
SAS DEVEDIS 34500 BEZIERS	800 000	2 367 811	100,00	180 642
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	13 287 875	13 287 875	3 566 642		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 909		42 909	
Immobilisations incorporelles	42 909		42 909	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	6 245		6 245	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	248 812		248 812	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	745 449		745 449	
- Installations générales, agencements aménagements divers	288 828		288 828	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	185 321		185 321	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 474 655		1 474 655	
ACTIF IMMOBILISE	1 517 564		1 517 564	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 124 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	177 366	177 366	
<i>Autres</i>	4 947 171	4 947 171	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	5 124 537	5 124 537	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fact. à établir</i>	176 646
<i>Ristournes à recevoir</i>	71 074
<i>Fourniss. avoirs à recev.</i>	35 313
<i>Etat produits à recevoir</i>	65 798
<i>Divers produits à recevoir</i>	96 992
Total	445 824

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 502 976,00 euros décomposé en 31 436 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	31 436	16,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	31 436	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	7 081		7 081	
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	7 081		7 081	
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>			7 081	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	65 577				65 577
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	25 335				25 335
Total	90 912				90 912
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 426 960 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 270 630	974 717	3 892 052	10 403 862
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	317 909	317 909		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	231 427	231 427		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	468 729	468 729		
<i>Autres dettes (**)</i>	138 265	138 265		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	16 426 960	2 131 047	3 892 052	10 403 862
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	15 350 000			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	2 678 345			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	2 884			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 772 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	15 242 067	16 956 753	13 286 877
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	15 242 067	16 956 753	13 286 877

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	285 705
<i>Int.courus/emprunts</i>	28 563
<i>Etat charges a payer</i>	37 493
<i>Clients rem. a accorder</i>	133 922
<i>Divers charges a payer</i>	1 459
Total	487 141

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>	2 151 622		2 151 622
<i>Produits des activités annexes</i>	386		386
TOTAL	2 152 008		2 152 008

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 450 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
<i>Quote-part des Bénéfices réalisés en commun</i>	883	
755000 - Quotes-parts result./op.c	883	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est notamment composé de la cession des titres de la SAS VILLEMUR DISTRIBUTION.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt <i>Taux Normal - 33 1/3 %</i> <i>Taux Normal - 28 %</i> <i>Taux Réduit - 15 %</i> <i>Plus-Values à LT - 15 %</i> <i>Concession de licences - 15 %</i> <i>Contribution locative - 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt <i>Compétitivité Emploi</i> <i>Crédit recherche</i> <i>Crédit formation des dirigeants</i> <i>Crédit apprentissage</i> <i>Crédit famille</i> <i>Investissement en Corse</i> <i>Crédit en faveur du mécénat</i>	
Autres imputations	6 456

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-541 549	-1 650	-539 899
+ Résultat exceptionnel	1 967 944		1 967 944
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 426 394	-1 650	1 428 044
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 86 060 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	2 845
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
<i>Quote-part de frais sur acquisition de titres restant à déduire</i>	47 470
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	50 315
C. Déficits reportables	257 044
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	86 060
<i>Base = (A - B - C - D).</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà</i>	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions solidaires dans le cadre de parrainages</i>	125 000
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par la SCI Clayrac en faveur du Crédit Coopératif</i>	419 439
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par la SCI Clayrac en faveur d'OSEO</i>	344 682
<i>Avals et cautions</i>	889 121
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer</i>	1 714 685
<i>Nantissement de titres de participation en garantie des emprunts</i>	16 956 753
<i>Autres engagements donnés</i>	18 671 438
Total	19 560 559
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	16 956 753

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions solidaires en faveur des banques en garantie des emprunts</i>	7 227 174
<i>Avals et cautions</i>	7 227 174
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	7 227 174
<i>Dont concernant :</i> <i>Les dirigeants</i> <i>Les filiales</i> <i>Les participations</i> <i>Les autres entreprises liées</i> <i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

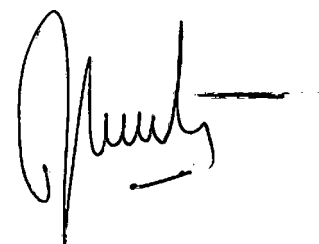
VILDI PARTICIPATION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 502 976 EUROS

Siège social :
Avenue du Pech de Valras
34 500 BEZIERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice d'une durée de 5 mois, clos le 30 septembre 2018

Certifié conforme 

VILDI PARTICIPATION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 502 976 EUROS

Siège social :

Avenue du Pech de Valras
34 500 BEZIERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice d'une durée de 5 mois, clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale de la société VILDI PARTICIPATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS VILDI PARTICIPATION** relatifs à l'exercice, d'une durée de 5 mois, clos le **30 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences comptables de la fin du contrat de location gérance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières selon les méthodes décrites au paragraphe « Titres de participation » de l'annexe. Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

- Le total des factures reçues et non réglées à la date de clôture dont le terme est échu, et par voie de conséquence leur décomposition par date d'échéance, ne concordent pas avec les informations issues de la comptabilité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 13 février 2019

SYGNATURES SAS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a vertical stroke intersecting it.

Jean Yves GAILLAT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/04/18
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés				2 899
Fonds commercial				6 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				635 008
Installations techniques, matériel et outillage				839 477
Autres immobilisations corporelles	4 500		4 500	664 282
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	13 287 875		13 287 875	3 548 333
Autres titres immobilisés	9 965		9 965	281 040
Autres immobilisations financières				27 850
ACTIF IMMOBILISE	13 302 340		13 302 340	6 004 889
STOCKS				
Matières premières et autres approv.				7 959
Marchandises				2 505 525
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	177 366		177 366	21 617
Fournisseurs débiteurs	528 970		528 970	276 129
Personnel				528
Etat, Impôts sur les bénéfices	232 265		232 265	248 687
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 820		89 820	105 263
Autres créances	4 096 116	1 488	4 094 628	1 081 589
DISPONIBILITES	2 183 220		2 183 220	233 430
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				113 289
ACTIF CIRCULANT	7 307 757	1 488	7 306 269	4 594 016
TOTAL ACTIF	20 610 097	1 488	20 608 609	10 598 905

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/04/18
PASSIF		
CAPITAL	502 976	502 976
PRIMES D'EMISSION	1 436 402	1 436 402
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	50 298	50 298
<i>Autres réserves</i>	673 016	865 317
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 428 044	310 675
PROVISIONS REGLEMENTEES		7 081
CAPITAUX PROPRES	4 090 737	3 172 749
PROVISIONS POUR RISQUES	90 912	90 912
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 912	90 912
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	15 270 630	3 898 347
<i>Emprunts</i>	15 270 630	2 573 661
<i>Découverts et concours bancaires</i>		1 324 686
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		47 545
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	2 884	114 325
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	317 909	2 529 159
DETTE FISCALE ET SOCIALES	231 427	627 161
<i>Personnel</i>		238 086
<i>Organismes sociaux</i>		167 722
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	43 074	42 464
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	188 353	178 889
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	468 729	40 387
AUTRES DETTES	135 381	78 319
DETTE	16 426 960	7 335 244
TOTAL PASSIF	20 608 609	10 598 905

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 623

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Compte de résultat

	du 01/05/18 au 30/09/18 5 mois	%	du 01/04/17 au 30/04/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
<i>Ventes de marchandises</i>	2 151 621,67	99,98	27 907 490,18	95,48	-25 755 868,51	-92,29
<i>Production vendue</i>	385,96	0,02	1 322 426,86	4,52	-1 322 040,90	-99,97
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 152 007,63	100,00	29 229 917,04	100,00	-27 077 909,41	-92,64
<i>Subventions d'exploitation</i>	5 700,00	0,26			5 700,00	
<i>Autres produits</i>	276 335,79	12,84	536 836,46	1,84	-260 500,67	-48,53
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 434 043,42	113,11	29 766 753,50	101,84	-27 332 710,08	-91,82
CHARGES D'EXPLOITATION						
<i>Achats de marchandises</i>	-289 756,72	-13,46	22 494 387,04	76,96	-22 784 143,76	-101,29
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	2 505 525,15	116,43	-67 945,19	-0,23	2 573 470,34	NS
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	309,00	0,01	39 690,71	0,14	-39 381,71	-99,22
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	7 959,00	0,37	-315,36		8 274,36	NS
<i>Autres achats & charges externes</i>	524 413,05	24,37	3 317 567,23	11,35	-2 793 154,18	-84,19
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	111 427,85	5,18	458 782,32	1,57	-347 354,47	-75,71
<i>Salaires et Traitements</i>			2 173 650,08	7,44	-2 173 650,08	-100,00
<i>Charges sociales</i>	24 333,38	1,13	751 103,87	2,57	-726 770,49	-96,76
<i>Amortissements et provisions</i>	1 487,53	0,07	450 664,27	1,54	-449 176,74	-99,67
<i>Autres charges</i>	38 654,10	1,80	12 837,89	0,04	25 816,21	201,09
CHARGES D'EXPLOITATION	2 924 352,34	135,89	29 630 422,86	101,37	-26 706 070,52	-90,13
RESULTAT D'EXPLOITATION	-490 308,92	-22,78	136 330,64	0,47	-626 639,56	-459,65
<i>Produits financiers</i>	14 124,00	0,66	206 492,06	0,71	-192 368,06	-93,16
<i>Charges financières</i>	66 247,13	3,08	56 878,46	0,19	9 368,67	16,47
RÉSULTAT FINANCIER	-52 123,13	-2,42	149 613,60	0,51	-201 736,73	-134,84
<i>Opérations en commun</i>	882,79	0,04	-131 137,41	-0,45	132 020,20	-100,67
RESULTAT COURANT	-541 549,26	-25,16	154 806,83	0,53	-696 356,09	-449,82
<i>Produits exceptionnels</i>	7 935 880,99	368,77	85 179,90	0,29	7 850 701,09	NS
<i>Charges exceptionnelles</i>	5 967 937,32	277,32	95 370,70	0,33	5 872 566,62	NS
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 967 943,67	91,45	-10 190,80	-0,03	1 978 134,47	NS
<i>Participation des salariés</i>			22 060,00	0,08	-22 060,00	-100,00
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-1 650,00	-0,08	-188 119,00	-0,64	186 469,00	-99,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 428 044,41	66,36	310 675,03	1,06	1 117 369,38	359,66

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice précédent a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 30/04/2018.

Le contrat de location gérance, entre la SAS VILDI PARTICIPATION et la SAS VILLEMUR DISTRIBUTION, a été résilié le 30/04/2018. A compter de cet exercice, la SAS VILDI PARTICIPATION exerce désormais une activité de holding.

Les conséquences comptables de ce changement d'activité impactent notamment les actifs immobilisés et les stocks qui ont été facturés à la SAS VILLEMUR DISTRIBUTION (dans le cadre de la résiliation de la location gérance).

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VILDI PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 20 608 609 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 428 044 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis de 1 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2017 totalise 111 185 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 0 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 32 299 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 000		6 000	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 808		45 808	
Immobilisations incorporelles	51 808		51 808	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	11 180		11 180	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	878 886		878 886	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 584 926		1 584 926	
- Installations générales, agencements aménagements divers	851 976		851 976	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	286 454		281 954	4 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 613 422		3 608 922	4 500
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 548 333	13 286 925	3 547 383	13 287 875
- Autres titres immobilisés	281 040		271 075	9 965
- Prêts et autres immobilisations financières	27 850		27 850	
Immobilisations financières	3 857 223	13 286 925	3 846 308	13 297 840
ACTIF IMMOBILISE	7 522 453	13 286 925	7 507 038	13 302 340

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>			13 286 925	13 286 925
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice			13 286 925	13 286 925
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	51 808	3 608 922	3 846 308	7 507 038
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	51 808	3 608 922	3 846 308	7 507 038

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CLAYRAC 31340 VILLEMUR SUR TARN	1 000	-127 213	99,80	-25 722
SAS DEVEDIS 34500 BEZIERS	800 000	2 367 811	100,00	180 642
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	13 287 875	13 287 875	3 566 642		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 909		42 909	
Immobilisations incorporelles	42 909		42 909	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	6 245		6 245	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	248 812		248 812	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	745 449		745 449	
- Installations générales, agencements aménagements divers	288 828		288 828	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	185 321		185 321	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 474 655		1 474 655	
ACTIF IMMOBILISE	1 517 564		1 517 564	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 124 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	177 366	177 366	
Autres	4 947 171	4 947 171	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	5 124 537	5 124 537	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	176 646
Ristournes à recevoir	71 074
Fourniss. avoirs à recev.	35 313
Etat produits à recevoir	65 798
Divers produits à recevoir	96 992
Total	445 824

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 502 976,00 euros décomposé en 31 436 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	31 436	16,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	31 436	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	7 081		7 081	
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	7 081		7 081	
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>			7 081	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	65 577				65 577
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	25 335				25 335
Total	90 912				90 912
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 426 960 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 270 630	974 717	3 892 052	10 403 862
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	317 909	317 909		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	231 427	231 427		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	468 729	468 729		
<i>Autres dettes (**)</i>	138 265	138 265		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	16 426 960	2 131 047	3 892 052	10 403 862
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	15 350 000			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	2 678 345			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	2 884			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 772 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	15 242 067	16 956 753	13 286 877
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	15 242 067	16 956 753	13 286 877

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	285 705
<i>Int.courus/emprunts</i>	28 563
<i>Etat charges a payer</i>	37 493
<i>Clients rem. a accorder</i>	133 922
<i>Divers charges a payer</i>	1 459
Total	487 141

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>	2 151 622		2 151 622
<i>Produits des activités annexes</i>	386		386
TOTAL	2 152 008		2 152 008

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 450 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
<i>Quote-part des Bénéfices réalisés en commun</i>	883	
755000 - Quotes-parts result./op.c	883	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est notamment composé de la cession des titres de la SAS VILLEMUR DISTRIBUTION.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt <i>Taux Normal - 33 1/3 %</i> <i>Taux Normal - 28 %</i> <i>Taux Réduit - 15 %</i> <i>Plus-Values à LT - 15 %</i> <i>Concession de licences - 15 %</i> <i>Contribution locative - 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt <i>Compétitivité Emploi</i> <i>Crédit recherche</i> <i>Crédit formation des dirigeants</i> <i>Crédit apprentissage</i> <i>Crédit famille</i> <i>Investissement en Corse</i> <i>Crédit en faveur du mécénat</i>	
Autres imputations	6 456

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-541 549	-1 650	-539 899
+ Résultat exceptionnel	1 967 944		1 967 944
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 426 394	-1 650	1 428 044
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 86 060 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt <i>Liés aux amortissements dérogatoires</i> <i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i> <i>Liés aux plus-values à réintégrer</i> <i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt <i>Liés aux provisions pour congés payés</i> <i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i> <i>Liés à d'autres éléments</i> <i>Quote-part de frais sur acquisition de titres restant à déduire</i>	 2 845 47 470
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	50 315
C. Déficits reportables	257 044
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	86 060
<i>Base = (A - B - C - D)</i> <i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà</i>	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions solidaires dans le cadre de parrainages</i>	125 000
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par le SCI Clayrac en faveur du Crédit Coopératif</i>	419 439
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par la SCI Clayrac en faveur d'OSEO</i>	344 682
<i>Avals et cautions</i>	889 121
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer</i>	1 714 685
<i>Nantissement de titres de participation en garantie des emprunts</i>	16 956 753
<i>Autres engagements donnés</i>	18 671 438
Total	19 560 559
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	16 956 753

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions solidaires en faveur des banques en garantie des emprunts</i>	7 227 174
<i>Avals et cautions</i>	7 227 174
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	7 227 174
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	

VILDI PARTICIPATION
Société par Actions Simplifiée au Capital de 502 976 euros
Siège social : avenue du Pech de Valras 34500 BEZIERS
451 677 355 RCS BEZIERS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 FEVRIER 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 428 044,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 428 044,41 euros
A titre de dividendes	100 595,20 euros
Soit 3,20 euros par action	
Le solde	1 327 449,21 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 000 465,36 euros	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 572,80 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 22,40 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non Eligible
AGO 14/04/2016	190 187,80 €	31 436	190 109,15 €	78,65 €
31/03/2016	/	31 436	/	/
AGO 18/05/2017	190 187,80 €	31 436	190 109,15 €	78,65 €
31/03/2017	/	31 436	/	/
30/04/2018	502 976,00 €	31 436	502 864 €	112 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 28 février 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Frank LAPLANCHE

